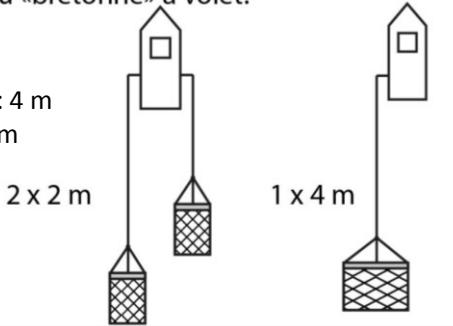


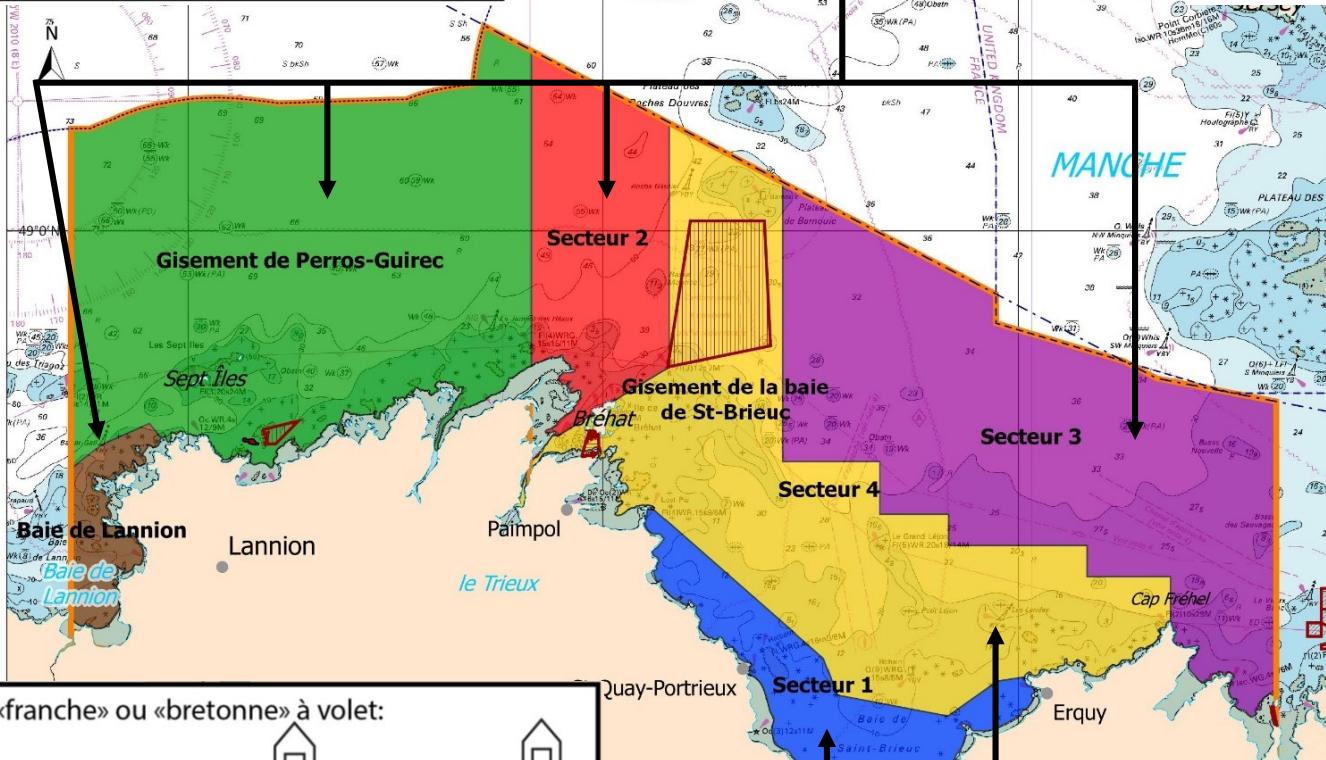
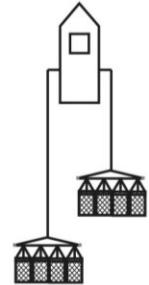
Drague unique dite «franche» ou «bretonne» à volet:

- Maillage 97 mm
- Largeur pêchante maximum : 4 m
- Ecartement des dents : 90 mm



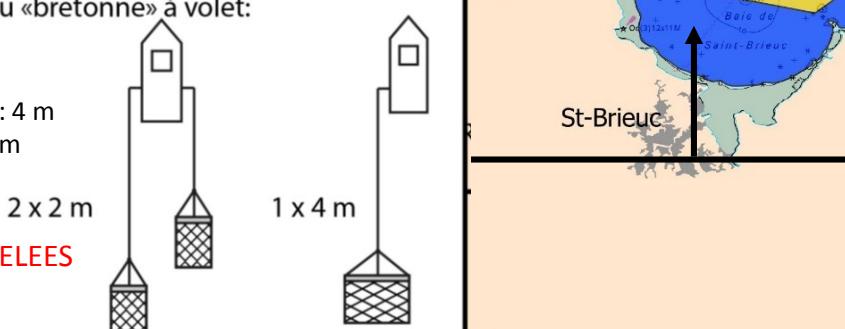
Dragues jumelées dites «anglaises» ou «à roulettes»:

- Maillage 92 mm
- Largeur pêchante maximum : 8 m
- 2 bâtons maximum
- 5 dragues maximum par bâton
- Largeur maximale d'une drague : 1m
- Ecartement des dents : 90 mm



Drague unique dite «franche» ou «bretonne» à volet:

- Maillage 97 mm
- Largeur pêchante maximum : 4 m
- Ecartement des dents : 90 mm



**L'USAGE DES DRAGUES JUMELÉES
EST INTERDIT**

Périmètres des gisements

- Gisement de Perros-Guirec
- Secteur de la baie de Lannion
- Gisement de la baie de St-Brieuc :
- Secteur 1
- Secteur 2
- Secteur 3
- Secteur 4
- Ensemble des gisements

Zones interdites à la pêche

- Protection du banc de maërl
- Cantonnement
- Chenal d'accès
- Câble sous-marin

Délimitations maritimes

- Frontière maritime
- Limite de la mer territoriale (12 milles)
- Limite séparative des régions

Projection : Mercator / Syst. coord. : WGS 84
Échelle : 1:80 000

Sources : CRPMEM, AFB

Fond cartographique : SHOM, IGN, GSHHG

 Les produits dérivés maritimes proposés issus des fichiers des cartes marines du SHOM ne sont pas utilisables pour la navigation maritime.

Ils ne remplacent pas les produits officiels d'un service hydrographique. Ces produits dérivés n'ont pas fait l'objet de vérification de la part du SHOM.

Carte réalisée par le CRPMEM Bretagne, juillet 2019

Cartographie fournie à titre indicatif, n'ayant pas valeur réglementaire